

MONSIEUR LE PRÉSIDENT
EAU DU PAYS DE VERNEUIL
21 rue de la Détourbe
27820 ARMENTIERES SUR AVRE

Evreux, le 1 avril 2026

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

EAU DU PAYS DE VERNEUIL

Prélèvement	00174705	Prélevé le :	lundi 09 février 2026 à 09h30
Unité de gestion	EAU DU PAYS DE VERNEUIL (UGE 0074)	par :	LABEO ML
Installation	VERNEUIL SUR AVRE (TTP 000506)	Type visite :	AU
Point de surveillance	CHATEAU D'EAU DE VERNEUIL SUR AVRE (P 0000000487)	Type d'eau :	T2
Commune	VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON	Motif :	contrôle sanitaire
Localisation exacte	ROBINET APRES RESERVOIR		

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Aspect (qualitatif)	0				
Couleur (qualitatif)	0				
Saveur (qualitatif)	0				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,3 NFU		1,00		0,50
Température de l'eau	10,5 °C				25,00
Conductivité à 25°C	410 µS/cm			200,00	1 100,00
pH	7,3 unité pH			6,50	9,00
Chlore libre	0,44 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,47 mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire

Type de l'analyse : PEST Code SISE de l'analyse : 00177845 Référence laboratoire : U26.1219-1-1

MÉTABOLITES PERTINENTS					
Chloridazone méthyl desphényl	<0,010 µg/L		0,10		
Flufenacet ESA	0,231 µg/L		0,10		
OXAalachlore	<0,020 µg/L		0,10		
Chloridazone desphényl	<0,010 µg/L		0,10		
Chlorothalonil R417888	0,047 µg/L		0,10		
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE					
Diméthachlore OXA	0,035 µg/L		0,10		
Flufénacet OXA	0,032 µg/L		0,10		
Propachlore ESA	<0,005 µg/L		0,10		
Propachlore OXA	<0,005 µg/L		0,10		
Terbutylazine métabolite LM6	0,140 µg/L		0,10		
Chlorothalonil-4-hydroxy	<0,020 µg/L		0,10		
MÉTABOLITES NON PERTINENTS					
CGA 354742	0,168 µg/L				
CGA 369873	0,119 µg/L				
Diméthénamide ESA	0,027 µg/L				
Diméthénamide OXA	<0,010 µg/L				
ESA acetochlore	<0,010 µg/L				
ESAalachlore	<0,010 µg/L				
ESA metazachlore	0,220 µg/L				
ESA metolachlore	0,048 µg/L				
OXA acetochlore	<0,010 µg/L				
OXA metazachlore	0,220 µg/L				
OXA metolachlore	0,021 µg/L				
Chlorothalonil R471811	0,634 µg/L				

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00174705)

Eau d'alimentation non conforme aux exigences de qualité fixées pour les métabolites ESA du flufénacet et LM6 de la terbuthylazine. La valeur sanitaire de référence de l'ESA flufénacet, fixée à 8,8 µg/L n'est pas dépassée. La valeur sanitaire transitoire de la terbuthylazine LM6, fixée à 1 µg/L, n'est pas dépassée. Cette eau peut être consommée sans restriction d'usage. Un contrôle renforcé est mis en place pour suivre l'évolution de ces paramètres.

P/Le Préfet et par délégation

Signé

L'ingénieur d'études sanitaires

Marie-Pierre GUYONNET